

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019

Date de la convocation : 13 septembre 2019

Date d'affichage : 13 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Ninetta NUNINGER, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ

Représentés : Valérie PELLERIN par Clément CONTINANT, Liliane VOYARD par Nicolas MENNETRIER

Absents excusés : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Marion HORNBECK, Robert MOCQUARD

Secrétaire : Monsieur Jacky CADOT

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- vote la DM 1 à apporter au BP qui a pour objet d'inscrire l'emprunt de 300 000 € qui a été contracté courant juin. Elle rappelle que celui-ci a été réalisé en attendant le versement du FCTVA et des subventions accordées pour le centre bourg et la médiathèque. Il sera remboursé courant octobre.
- accepte la proposition du centre de gestion de retenir Territoria Mutuelle pour la proposer aux agents en remplacement de la MNT pour garantir le maintien de salaire.
- retient la proposition du centre de gestion de retenir la candidature de la société CNP Assurances-SOFAXIS pour les risques statutaires
- adopte le projet de révision du SCOT tel qu'il a été approuvé par le syndicat DEPART. Le Maire complète le propos en précisant qu'il s'agit de lignes directrices pour l'avenir et que ce document s'impose au PLU, sachant qu'il doit respecter le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) qui est voté au niveau de la région Grand Est.
- valide le projet d'aménagement d'une salle polyvalente dans l'ancien centre de première intervention et sollicite les subventions auprès des différents partenaires
- retient la candidature de madame PELLERIN Valérie pour attribuer le bail de location de la parcelle AC 16 au motif qu'elle est l'exploitante agricole disposant de la plus petite surface exploitable.
- accepte de le mettre en location le logement qui se situe au-dessus de l'accueil de loisirs et qui été occupé par l'assistante sociale.
- retient le nom de rue « Simone de Beauvoir » pour la voirie du futur lotissement qui sera implanté avenue de la Gare
- accepte le projet d'étendre l'installation communale d'éclairage public pour éclairer la borne électrique, pour une charge communale fixée à 3100 €.
- valide la tarification des activités du club ados à la demande de la Trésorerie
- prend acte du rapport de gestion adopté en conseil d'administration de la société XPL DEMAT

- adopte une motion qui traduit l'attachement des collectivités à défendre les services rendus par le SDEA, dont la pérennité est menacée avec le projet de nouvelle réforme territoriale de l'énergie.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire

- informe le conseil municipal du départ au 1^{er} septembre 2019 du chef du service technique qui a souhaité une mutation pour convenances personnelles. Il assure l'intérim en attendant l'arrivée du nouveau chef d'atelier qui prendra ses fonctions le 30 septembre 2019.
- Le pot de départ en retraite de Dominique HENRIET est fixé au 30 septembre 2019.
- Les personnalités présentes à l'inauguration du centre bourg ont témoigné beaucoup d'intérêt et de satisfaction à découvrir la commune. La commune peut compter sur le soutien de la secrétaire générale de la Préfecture pour la demande de financement qui sera déposée auprès de la Préfecture pour l'aménagement de la salle polyvalente dans l'ancien centre de première intervention. Il tient à remercier et féliciter les agents du service technique pour le travail accompli pour la préparation de cette inauguration. Madame STOLTZ, à ce propos, demande s'il est possible de tailler les arbres sur le parking de la poste. Le Maire répond que le nécessaire a été fait.
- Les effectifs de l'accueil collectif de mineurs ont considérablement augmenté à la rentrée, ce qui a nécessité le recrutement de deux contrats aidés afin de respecter les taux d'encadrement imposés par la réglementation.

Nicolas MENNETRIER

- Le logement au-dessus de l'accueil collectif de mineurs est terminé et prêt à être loué.
- Le permis de construire pour l'aménagement de la salle polyvalente est en cours d'instruction. La consultation des entreprises va être lancée prochainement.

Jean-Philippe HASS

- Le service vie locale ouvre un nouvel atelier pilates en fin de journée, comme annoncé dans le cadre du budget primitif 2019.
- La traditionnelle soirée jeux aura lieu le 25 octobre au retour d'une flânerie d'Halloween.
- Une sortie est organisée le 21 septembre pour se rendre au festival des marionnettes à Charleville-Mézières.

Marie-Laure HRVOJ

- Exposition des croqueurs de pommes les 19 et 20 octobre.
- Le document de consultation des entreprises relatif aux travaux de voiries à réaliser est en cours et devrait être publié début octobre.
- Réunion le 1^{er} octobre avec certains riverains de la rue de Champêtre (ex voie Basse) avec le géomètre et le maître d'œuvre.

Jacky CADOT

- Réunion de la commission à prévoir pour le choix des colis.
- Exposition artistique les 5 et 6 octobre.

Denis PHILIPPE a relevé des fissures sur le bitume de la rue des Clos. S'agissant de travaux d'entretien, Marie-Laure HRVOJ l'invite à solliciter le syndicat intercommunal de Grange l'Evêque.

Véronique STOLTZ a constaté que certains usagers empruntaient le parking de la poste dans le sens contraire à la circulation. Elle demande la pose d'un sens interdit. Marie-Laure HRVOJ lui répond que la signalisation horizontale indique le sens à emprunter et qu'il n'y a pas lieu de rajouter de panneau. Par ailleurs, le STOP près de la boulangerie n'est pas respecté.

Enfin, le stationnement des véhicules sur les trottoirs le long des RD présente un danger pour les piétons. Le Maire va organiser une réunion de la commission de circulation pour réfléchir au problème.

Véronique DUCHAMP fait remarquer que les véhicules qui sortent du stade pour aller sur le centre bourg ne s'arrêtent pas au risque de percuter les vélos qui sortent du passage sur le pont qui leur est réservé. Elle a relevé que les herbes du parking de l'église auraient besoin d'être taillées.

Laurence FOURNIER

- Le lyotain est en cours et sera distribué prochainement.
- CANAL 32 sera présent le 26 septembre pour réaliser un reportage sur la commune.

Pascal GENET demande l'avancée des travaux du forage à Payns. Marie-Laure HRVOJ lui répond qu'en principe la station de Payns devrait être en fonction fin octobre.
Il conviendra toutefois d'attendre mars 2020 pour retrouver une eau sans nitrates.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 30.



Le Maire,

Marcel SPILMANN